Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260709-83_2026_7_9_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 9 juillet 2026

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 9 juillet 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 3 juillet 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROUILLE Daniel, SAGORY Kevin, Schmittag Emmanuelle, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : CHEREL André ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, KERAUDREN Charlotte ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, PERRIN Yvon ayant donné pouvoir à LE GOFF Charlotte, ROCABOY Jean-François ayant donné pouvoir à MOY Jean-Yves.

N° délibération

83-2026 7 9

Etait excusée (1) : ROUXEL Anne-Marie

Etait absent (0) :

Monsieur Pascal Chevalier est désigné secrétaire de séance.

Objet :

OBJET : Aménagement Saint-Gilles du Mené : validation APD et chiffrage estimatif travaux

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	4
Pour	34
Contre	
Abstention	

Monsieur Eric Jaffrot, Adjoint aux espaces publics et aménagement, rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification et d'aménagement de la place de la mairie de Saint-Gilles du Mené et de la rue des sabotiers, et la délibération du 12 juin 2025 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à la SELARL Nicolas Associés.

Il invite Monsieur Xavier Nicolas, maître d'œuvre du projet, à présenter au Conseil Municipal l'avant-projet détaillé (APD) de cet aménagement, qui a fait l'objet d'un avis favorable de la commission voirie/espaces verts réunie le 16 décembre 2025.

Au stade APD, le montant estimatif des travaux s'élève à 314 750 € HT (377 700 € TTC).

Le Conseil Municipal décide de :
- **valider l'avant-projet détaillé de l'aménagement** de la place de la mairie de Saint-Gilles du Mené et de la rue des sabotiers**, et le montant estimatif des travaux correspondant** ;
- donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 13 juillet 2026

Gérard DABOUDET,
Maire

Pascal Chevalier
Secrétaire de séance

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 22/07/26
- et de sa publication le 22/07/26

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr